





Date de facture 23/07/2023 N° de facture 11796997300723

Remise à Zéro 22/08/2023 Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 12901422 N° de ligne 09 86 16 88 41 M ANDOUARD GUILLAUME 232 RUE FREDERIC BAZILLE 34130 ST AUNES

Bonjour, voici votre facture du 23 juillet 2023

	€HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 7 août 2023		36,99
Vos services fournis par votre opérateur	30,83	36,99
Vos abonnements, forfaits et options	30,83	36,99
Montant de la facture soumis à TVA	30,83	36,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		6,17
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 % (*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.		30,83



Utilisateur de la ligne GUILLAUME ANDOUARD Numéro de la ligne Annexe de la facture 09 86 16 88 41 11796997300723

Adresse de la ligne : 232 RUE FREDERIC BAZILLE

34130 ST AUNES

	%TVA	€HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		30,83	36,99
Vos abonnements, forfaits et options			36,99
Pour le mois à venir (du 23/07 au 22/08)			
· Bbox Série Spéciale fibre (du 23/07 au 22/08)	20,00	28,33	33,99
· Bbox - location équipement (du 23/07 au 22/08)	20,00	2,50	3,00

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

36,99 Total pour cette ligne

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex.: appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

	Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
Г	Vos services fournis par votre opérateur	0,00	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00	0,00
'	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00	0,00
L	Vos autres services et produits	0,00	0,00
Г	Vos abonnements, forfaits et options Vos communications (du 09/03 au 08/04) Vos autres services et produits Vos services fournis par des tiers	0,00	0,00
П	Vos services ponctuels	0,00	0,00
Ί.	Vos autres services de tiers (**)		3,49
L	Vos abonnements		3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement		8,00

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.





Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne ici

Adresse: Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone: Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.